

Les petits découvreurs de l'environnement

6-11
ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Test d'aisance aquatique
- Paire de chaussure pour les activités nautiques



Oléron

Les petits découvreurs de l'environnement

Réf. 074038001

Envie de découvrir le milieu marin et sa fragilité tout en y pratiquant une activité nautique respectueuse de celui-ci ? C'est ici, enfin là-bas que cela se passe : sur l'île d'Oléron.

Un séjour pour découvrir ce milieu extraordinaire qu'est le milieu marin entre dunes, embruns et marais salants grâce à une initiation à la pêche à pied et 1 balade découverte dans les dunes encadrées par un animateur Nature. On profite de 2 séances de stand up paddle, dont une excursion magique sur un chenal au cœur des marées, une activité nautique respectueuse de l'environnement et idéale pour se déplacer sur l'eau sans fortement impacter l'écosystème. Chaque jour, un temps est consacré à la discussion et l'expérimentation avec l'équipe d'animation sur la sensibilisation à l'environnement et sa fragilité, particulièrement visible sur l'île. Au programme, découverte de la faune et de la flore, "Le plastique pousse-t-il sur les plages ?" ou encore "Où sont passées les dunes ?".

TRANSPORT

- L'encadrement est assuré par l'équipe d'UFOVAL (1 adulte pour 10 enfants au maximum).
- Des pré-acheminements pour rejoindre un lieu de rassemblement ou le centre s'effectuent selon l'effectif, en car, en train, ou en véhicule UFOVAL.
- Le voyage a lieu en car de nuit **au départ de Rhône-Alpes** (autocar grand tourisme avec 2 conducteurs tout le long du trajet). Le voyage pourra être effectué en train en cas de petit effectif.
- Le voyage a lieu en train de jour **au départ de Paris**.
- L'enfant peut être amené et /ou récupéré au centre de vacances par ses parents.
- Selon l'heure de départ, vous devrez prévoir un pique nique pour l'aller. Ceci sera précisé sur la convocation.

SITE

► Situation géographique

L'île d'Oléron est située dans l'océan Atlantique, au large des côtes de la Charente-Maritime. Le village de Dolus d'Oléron se trouve à environ 70 km de La Rochelle. En face de Fort-Boyard, au bord de l'océan, le centre « Le Moulin d'Oléron » qui longe le canal ostréicole de la Brande se situe à 3 km de Château d'Oléron, sur la Route des Huîtres.

► Cadre de vie (type d'hébergement/effectifs)

D'une **capacité** de 160 lits répartis dans 4 pavillons de plain-pied, le centre est composé au total de 7 bâtiments installés dans une vaste pinède de 4 hectares. Il dispose d'une piscine, d'un mini-golf, d'un terrain multisports, d'une aire de jeux, d'une salle polyvalente, d'une infirmerie et d'une salle de restaurant avec terrasse ombragée. Les enfants sont répartis par tranches d'âge. Le groupe des 6/11 ans occupe un bâtiment, qui comprend des chambres de 5 lits, des sanitaires, une salle d'eau et une salle d'activités.

ACTIVITES

La pêche à pied et la découverte du milieu marin de l'île

L'île d'Oléron se trouve au cœur d'un environnement maritime exceptionnel avec ses dunes, ses grandes plages de sable balayées par les vents et en son sein, ce méandre de chenaux qui alimente les marais salants. D'innombrables espèces vivantes habitent sous les rochers ou dans les algues mais pour les trouver et les toucher, seul un « animateur Nature » pourra te montrer les bons gestes et les bons réflexes. 1 séance de pêche à pied ainsi qu'1 balade au cœur des dunes sont au programme pour te faire découvrir cet incroyable milieu et te sensibiliser à sa protection.

Des petites expériences te seront proposées par l'équipe d'animation à chaque nouvelle découverte journalière pour expérimenter et discuter sur cet environnement marin modifié par nos activités et parfois même fragilisé. Nous découvrirons alors, « comment fabrique-t-on du sel avec un marais salant », « où vont les dunes lorsque la mer monte ? » ou « connais-tu ces fleurs et ces animaux qui sont autour de toi ? ».

Stand up paddle

Le stand up paddle « SUP » est une nouvelle activité nautique très facile d'accès et très ludique qui consiste à se déplacer debout sur une grande planche de surf à l'aide d'une pagaie simple, permettant ainsi de se balader le long des côtes ou de surfer ses premières vagues. 2 séances de stand up paddle sont prévues et sont encadrées par Alain Robert, moniteur diplômé et meilleur compétiteur de l'île d'Oléron. L'activité se déroule à Château d'Oléron : ce lieu est idéal pour débiter l'activité dans un environnement calme et sécurisé. Le groupe d'une douzaine de jeunes se rend en bus ou à vélo sur le lieu de l'activité. Au début de la première séance, les jeunes apprennent à monter sur la planche (assis, à genou et debout) et à créer un déplacement. Au cours des séances, ils dirigent, arrêtent leur déplacement et réalisent des parcours ludiques.

A cela s'ajoute une excursion sur un paddle collectif sur les canaux de l'île pour renforcer la cohésion de groupe en se dirigeant ensemble au cœur des marais salants.



Documents à fournir pour la pratique de l'activité : Test d'aisance aquatique obligatoire

Phare de Chassiron et découverte de l'île d'Aix

Le phare de Chassiron est situé à l'extrémité nord de l'île d'Oléron, près de la ville de Saint-Denis-d'Oléron. Les enfants gravissent les 224 marches du phare et arrivent au sommet pour admirer la vue splendide sur l'île, l'océan et le continent.

Une visite d'une demi-journée est prévue à l'île d'Aix, petite île exclusivement piétonne, permettant une découverte en toute sécurité.



Les baignades à l'océan

Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 enfants est présent dans l'eau.

Le centre dispose d'une piscine découverte chauffée, de 12 mètres sur 7 mètres avec une profondeur progressive de 0,75 à 1,70 m.

Les baignades à l'océan se font aux plages surveillées de la Rémigeasse, de Vertbois, de Gatseau et de Grand Village équipées d'un poste de secours de Maîtres- Nageurs-Sauveteurs (MNS). Le trajet en bus dure 15-20 minutes. L'organisation des baignades se fait avec les MNS de la plage, et il peut arriver de ne pas avoir l'autorisation de se baigner avec un groupe d'enfants pour des raisons de sécurité (drapeau orange, trop de monde...). Les horaires de baignades sont variables selon les jours en fonction de la marée montante.

Les animateurs proposent différentes activités aux enfants dans l'eau : jeux de ballons (water-polo...) aquagym...

Mais aussi des activités traditionnelles de colo

- Grands jeux

Poule, renard, vipère ; douaniers-contrebandiers ; cluedo géant ; chasse au trésor ; rallyes découvertes, loup garou...

- Activités manuelles



Land'art ; peinture ; fresque ; origami ; bricolage ; cuisine ...

- Journées à thème

Jeux olympiques ; Fort Boyard ;

- Veillées

Fureur ; brainstorming ; Time's up ; loup garou ; défi fou ; vente aux enchères...

A noter !

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

ORGANISATION DU SEJOUR

► **L'équipe d'encadrement**

Un directeur, un adjoint par tranche d'âge, une assistante sanitaire, et un animateur pour 8 enfants en moyenne. Une personne diplômée chargée de l'activité piscine.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective, physique et morale des enfants dont ils ont la charge.

► **L'alimentation**

Les repas sont préparés par le cuisinier du centre, équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions idéologiques et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

► **Le rythme de vie**

Le réveil est échelonné entre 7h30 et 9h00 afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun, sauf en cas d'activité matinale.

Le coucher s'effectue après la veillée à une heure adaptée à l'âge et à l'état de fatigue des enfants, généralement à partir de 21h00.

► **La toilette** est effectuée chaque matin. Les animateurs encadrent ce temps et conseillent les plus jeunes. Chaque jour avant le dîner, les enfants prennent une douche. L'assistante sanitaire veille sur l'hygiène des enfants en assistant régulièrement au temps des douches, en vérifiant les petits bobos, les ongles, les cheveux...

► **Le linge** est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant**

Courrier : Nous aidons les enfants à écrire aux familles lors de leur arrivée, ils sont naturellement libres de vous écrire aussi souvent qu'ils le souhaitent. Pour ce faire, veuillez bien à mettre dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. De même les enfants seront très contents d'avoir de vos nouvelles. Vous pouvez essayer de les joindre par téléphone de 17h30 à 18h30 pendant le temps des douches. Armez-vous néanmoins de patience et préférez dans la mesure du possible le courrier.

Téléphone : Le téléphone portable est fortement déconseillé. Si toutefois vous en confiez un à votre enfant, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : Des nouvelles du groupe sont données régulièrement sur le blog du séjour, suivant la possibilité de connexion. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site :

www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours et de sélectionner le séjour concerné. Les codes d'accès sont transmis dans la convocation de départ.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre incluant des frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Argent de poche

L'argent de poche sera confié à l'animateur au moment du départ. Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante, 20 à 30 euros pour l'ensemble du séjour sont suffisants.

► Santé

Il est très important de remplir sérieusement et sans omission la fiche sanitaire en nous indiquant par exemple les allergies, les problèmes de santé particuliers ou le régime alimentaire médical. L'assistante sanitaire veillera à l'hygiène ainsi qu'au suivi des traitements médicaux (accompagnés obligatoirement d'une ordonnance !). Si un jeune est malade, le directeur téléphonera à la famille et l'assistante sanitaire conduira l'enfant chez un médecin.

► Objet de valeur

Les objets de valeurs tels que le téléphone portable, lecteur MP3, appareil photo numérique, vêtements de marque... sont déconseillés pendant le séjour. Ils resteront sous l'entière responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener.

ASSURANCE

Tous les enfants participant à nos séjours sont assurés en responsabilité civile et individuelle accident. Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de votre mutuelle, sur présentation des bordereaux de remboursement accompagnés de la référence du sinistre qui vous sera communiquée par nos services.

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- La fiche de trousseau
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe
- Le test d'aisance aquatique pour la pratique de la voile
- Tout autre document que vous jugerez utile de transmettre à la direction du séjour.

FICHE TROUSSEAU

Oléron 6 /11 ans



Nom et Prénom de l'enfant :

VETEMENTS DE JOUR (dont ceux portés le jour du départ)			
T-shirt manches longues	1	Veste chaude(type polaire)	1
T-Shirt	3	Veste imperméable ou K-Way	1
Pull ou Sweat	1	Casquette	1
Pantalon confortable ou jogging	1	Sac à linge sale	1
Short	2	Jupe ou robe	2
LINGE DE CORPS			
Culottes ou Caleçons	6	Pyjama ou chemise de nuit	2
Chaussettes	6 p.	Maillot de bain	1
TOILETTE			
Trousse de toilette complète : brosse à dents, dentifrice, shampoing, gel douche, brosse à cheveux, crème solaire			1
Serviette et gants de toilette			2
Serviette de bain*			1
CHAUSSURES			
Bonnes baskets	1	Nu-pieds fermés	1
Chaussons	1	Petites chaussures en toile	1
DIVERS			
Petit sac à dos (pour la journée)	1	Lampe de poche ou Lampe frontale	1
Gourde	1	Lunettes de soleil	1
Nécessaire courrier (enveloppes+timbres et adresses, papier, stylo)			1

Prévoir une paire de chaussure pour les activités nautiques

TEST D'AISANCE AQUATIQUE

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....

Titulaire du diplôme :

.....

Date de délivrance du diplôme :

Certifie que l'enfant

.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :